

Politiques publiques et législations en matière de tourisme en Algérie
à l'ère du développement durable*

Dr MEKACHER Mohammed Amin

Université Saint Denis-Paris 8.

Résumé: Les autorités algériennes ont donné ces dernières années une grande importance pour le tourisme à cause du rôle que ce secteur peut jouer dans le rétablissement du climat économique du pays, ce qui démontre un engagement réel, et l'existence d'une volonté pour élaborer une stratégie pour revitaliser le secteur à travers la mise en œuvre d'une nouvelle philosophie dans le domaine de la politique du tourisme. Il est à noter toutefois que, malgré cette prise de conscience ; ce secteur n'a pas encore atteint le niveau souhaité dans le paysage économique de l'Algérie et ne s'est pas encore hisser à la hauteur de son vrai potentiel, les réponses sur les origines d'une telle situation sont de notre point de vue à chercher dans la réalité juridique, mais aussi socio-économique et politique du pays.

ملخص: أعطت السلطات الجزائرية في السنوات الأخيرة أهمية كبيرة للسياحة و هذا الدور الذي يمكن أن تلعبه في الانعاش المناخ الاقتصادي للبلاد، الأمر الذي يبرهن على وجود التزام حقيقي، وإرادة جادة لوضع إستراتيجية لانعاش القطاع السياحي من خلال تنفيذ فلسفة جديدة في مجال سياسية السياحة. ومع ذلك نلاحظ أنه وعلى الرغم من هذا الوعي أن هذا قطاع لم يصل بعد إلى المستوى المنشود في المشهد الاقتصادي الجزائري و لم يرقى بعد إلى مستوى إمكاناته الحقيقية؛ فالبحت والتساؤل عن أصول مثل هذا الوضع من وجهة نظرنا يجب أن يبدأ من الواقع القانوني، ولكن أيضا السوسيو اقتصادي والسياسي.

* رمز المقال:30/ س/ 2016/ م.م.د ب

تاريخ إيداع المقال لدى أمانة المجلة: 2016/09/05

تاريخ إيداع المقال للتحكيم: 2016/09/12

تاريخ رد المقال من قبل التحكيم: 2016/09/19

تاريخ قبول المقال للنشر: 2016/12/26

Introduction

Il est difficile pour les spécialistes du tourisme et avec tout ce que notre ère nous offre aujourd'hui en termes de développement technologique, médiatique et défis environnementaux, de dresser le sombre constat d'un pays comme l'Algérie qui n'arrive toujours pas à enregistrer dans ses bilans économiques un voyant positif dans la rubrique touristique. Pourtant, l'Algérie arbore une véritable vitrine de luxe qui n'a rien à envier à ses voisins tunisiens ou marocains en termes de ressources naturelles, qui semblent toutefois bien plus épanouis et plus avisés sur le plan touristique.

Depuis quelques années, les autorités algériennes, conscientes de l'important rôle du secteur touristique dans la relance économique du pays, font preuve d'une réelle volonté, exprimée, entre autres, par l'élaboration d'une stratégie de relance du tourisme, en visant l'horizon 2030, par la mise en pratique d'une nouvelle philosophie de la politique touristique. Toutefois, nous constatons que malgré cette prise de conscience, le secteur touristique peine à se frayer une place dans le paysage économique algérien et qui serait à la hauteur de son potentiel. Les origines d'un tel état de fait doivent être à notre sens, examinées sous un regard juridique mais aussi socio-économique et politique.

En effet, il est d'abord important de diagnostiquer l'état des lieux actuel des projets réalisés et en cours de réalisation, et d'identifier à travers les réformes juridiques quelles en sont les failles qui tendent à freiner, voire empêcher, une concrétisation efficace de la nouvelle politique touristique. Puis dans une seconde étape, tenter de comprendre les raisons qui peuvent être à l'origine d'un frileux intérêt des investisseurs étrangers et mêmes locaux, quant à une prise de part conséquente dans un marché touristique pourtant presque vierge ?

Et enfin, se poser une problématique de fond, celle qui à notre sens devrait précéder les autres, celle de la prédisposition sociologique de l'algérien en tant que citoyen et en tant qu'individu, à être lui-même un véritable touriste pour constituer

un levier efficace pour une relance économique, en d'autre terme, avoir ou bien acquérir une culture touristique basée sur le développement durable afin d'être un maillon de l'enrichissement du pays. Des réponses peuvent découler des solutions dans la réinvention de cette culture et de son entretien chez le citoyen algérien.

Un secteur touristique développé équivaut, par impulsion, au développement de tous ces secteurs et bien d'autres encore, et renvoie aussi à l'idée d'une économie florissante et prospère. C'est pour cette raison qu'il est la principale source de création d'emplois dans un grand nombre de pays¹. Il ne faut pas non plus omettre, sa capacité à favoriser la communication entre les peuples par le déplacement des flux de population. En effet, il s'opère différents échanges qui facilitent la compréhension entre des cultures, des fois très éloignées l'une de l'autre par l'espace ainsi que par les us et coutumes. Indéniablement la connaissance de l'autre, quand celle-ci se déroule dans cet esprit de partage, engendrera un respect mutuel qui ne fera que du bien, non seulement aux visiteurs, mais aussi aux visités.

Toutefois, déplacer des touristes en nombre à un endroit qui n'est pas leur environnement habituel, n'a pas que de bonnes conséquences. Il est certains que ce transfert favorise la coopération entre les hommes mais aussi il peut, par la pression sur les sites touristiques, les emmener à la catastrophe, étant donné que les sites visités emprisonnent dans leur espace des richesses naturelles et culturelles fragiles qui peuvent se détériorer et disparaître, si les précautions et le respect ne sont pas de mise. Par la diversité des activités qu'offre le tourisme, par son élargissement de plus en plus énergique et touchant une catégorie de plus en plus grande de la population, sans oublier les énormes bénéfices qu'il peut apporter, les acteurs de ce secteur peuvent contribuer à la déstabilisation et l'épuisement des ressources d'une manière irréversible.

Cependant, de nouvelles formes touristiques sont apparues, avec cette séduisante idée de rallier développement économique et développement durable, elles s'orientent clairement en proposant des destinations centrées sur la nature, l'authenticité, la culture, tous ayant le même leitmotiv : le respect de l'environnement. Cette nouvelle tendance est caractérisée par une pratique d'un tourisme plus actif en opposition à celui dit passif, représenté par le Sea, Sand and Sun. Si ce n'est pas juste un argument marketing, cela peut être une chance pour le tourisme et les régions qu'il vise, ainsi que pour leur durabilité dans le temps. Donc cette forme de tourisme durable, que certains nomment tourisme vert, alternatif ou bien écotourisme, a le vent en poupe ces dernières années, et est un modèle de développement touristique qui doit permettre de répondre aux besoins du touriste tout en préservant les chances du futur : «Un développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs »2.

En effet le voyage est caractérisé par cette temporalité et offre un accès à un espace de loisir et de jeu où les pratiques habituelles sont bouleversées et peuvent être nuisibles à l'endroit hôte. Le contexte du voyage : éloignement, dépaysement, sensation de liberté peuvent entraîner des comportements néfastes qui ne seront pas observés lors du retour au pays et durant la vie quotidienne de ces touristes. Une démarche touristique respectueuse de l'environnement naturel et culturel doit être un choix personnel et volontaire avant tout car conscient des impacts induits et « Ne pas considérer la nature comme un espace privilégié de transgression des normes » (Dalla Bernardina, 1998).

Cependant, en parlant de tourisme respectueux, on est confronté à un paradoxe entre protection environnementale et afflux de touristes. La mise en valeur et la reconnaissance d'un territoire par les autorités contribuera à l'augmentation de

son attrait car il aura acquis un statut nouveau grâce à cette reconnaissance officielle par des instances nationales ou internationales.

Chapitre 1 : Tourisme et développement durable

L'industrie touristique est créatrice de richesse et d'emploi, L'Europe détient la première destination touristique au monde, contribuant à 9.7% de son PIB, à l'emploi de 25 millions de personnes, générant 251 milliards d'euros par an³. En prenant l'exemple d'un continent qui est à proximité du notre, nous soulignons par là, l'attrance des différents gouvernements par le tourisme qui représente une manne non négligeable, qui peut contribuer et faire émerger une économie florissante et des retombées bénéfiques sur les sociétés et surtout la libération de la dépendance vis-à-vis du secteur des hydrocarbures, spécialement en ce qui concerne L'Algérie.

Cependant industrie rime rarement avec développement durable et protection de la nature, d'où le dilemme qui à toujours était présent au sein même des pays les plus touristiques. Le produit touristique qui est basé sur des attraits naturels d'une zone géographique, permettra d'attirer un nombre important de visiteurs qui, à la longue va contribuer à la dégradation de celle-là et qui finalement perdra de son prestige originel et se retrouvera moins attrayante, donc moins rentable, voire pas du tout. Nous pouvons constater cela dans l'histoire de l'apparition du tourisme de masse et de son évolution. En effet, l'amélioration des conditions de vie et de celles du travail, due aux progrès techniques et à l'acquisition d'avantages sociaux au milieu du 20ème siècle, a nettement contribué à l'essor du tourisme.

Au départ, le développement touristique a touché surtout les zones du littoral, pour la recherche du soleil afin d'échapper à la grisaille quotidienne du pays d'origine, notamment ceux du Nord. Cela a donné le modèle de 3S, qui se caractérisait par la passivité des touristes et a mené l'industrie à se concentrer sur une

seule offre qui correspondait à la seule demande. Il semblerait qu'après des années très florissantes et très lucratives, le tourisme de masse arrive à ses limites. Les besoins du marché touristique ont évolué, la nouvelle tendance de la clientèle tend vers l'authentique, elle recherche l'harmonie avec la nature et la culture des sites visités. Ces nouvelles tendances n'épousent pas l'offre du tourisme de masse qui lui ne se soucie pas vraiment des pays accueillants.

Le tourisme de masse a perdu son attrait vis avis des professionnels du secteur et de la clientèle⁴. C'est cette crise pour ce type de tourisme, qui a ouvert le chemin vers d'autres modèles, le déclin de la quantité au profit de la qualité, il s'agit d'une crise des paradigmes et des pratiques classiques du tourisme en général⁵. Le tourisme pratiqué ainsi dans les années 60, a connu des changements. Sur la base de la notion de cycle, on parle en premier lieu de vieillissement qui correspond au cycle de vie du produit. En second lieu, l'effet de saturation au niveau de la demande et le dépassement de la capacité de charge⁶. La demande se désintéresse de plus en plus du tourisme de masse car les effets négatifs qui lui sont associés ainsi que le produit uniforme qu'il proposait ont fini par l'affaiblir. La pollution qu'il engendre et la dénaturation des sites et de leurs cultures, associés à la recherche d'une rentabilité à grande échelle, sont les facteurs principaux de son déclin. Ce tourisme à outrance est victime de son propre succès, et répond à la théorie du cycle de vie des produits : l'installation ou lancement du produit, la phase de croissance, la phase de maturité et le déclin.

Après les années 1960 où il a connu son essor, les régions touristiques qui ont enregistré une forte activité perdent progressivement de leur attrait. Le produit touristique s'est répandu en un produit standardisé, intégrant le modèle des 3S. Les gains du tourisme de masse ont été possibles par l'industrialisation de l'activité, et

des techniques ont permis la diminution des coûts et leur réduction au minimum, en jouant sur la quantité.

Aussi la démocratisation du tourisme de masse, touchant plus les foyers à faibles revenus qui dépensent peu ou pas du tout lors de leurs séjours, vu qu'ils sont pris en charge dans les structures hôtelières, et que leurs besoins sont satisfaits dès l'achat de leurs packages, ne profite, finalement que de manière partielle aux autres secteurs des pays récepteurs. Par cette massification, les touristes ont une faible rentabilité pour ces pays d'accueil, tout en ayant une réduction de la qualité des prestations lors de leurs séjours. La baisse du statut des visiteurs entraîne par conséquent une offre de base.

Une croissance d'un produit touristique inclus dans le modèle des 3S, a été en forte évolution, et une fois arrivé au niveau de l'étape de la maturité, s'est amoindrie. C'est ce qui est arrivé, par exemple en Espagne à la fin des années 80, se traduisant par une baisse des arrivées touristiques et débouchant sur une perte de compétitivité, donc du rapport qualité/prix⁷.

A l'opposé du phénomène de la massification touristique, il y avait une forme alternative qui est apparue dès les années 1960, un « tourisme vert » axé sur le rural et soutenu par le mouvement écologique. Bien entendu, il était considéré à ce moment là comme activité sans grand intérêt. Pourtant, le modèle des 3S, appelé aussi tourisme fordiste, caractérisé par une seule offre répondant à une seule demande et surtout par la passivité des touristes a été remis en cause par des touristes demandant diversité, dynamisme et qualité des services, ce qui correspond au modèle des 4 E : équipement, encadrement, événement et environnement, ce dernier intégré dans une vision de préservation⁸.

Nous pouvons également citer le modèle des 3 L, qui en anglais signifie : Lore, Landscape, Leisure, (tradition, environnement et loisir) qui se démarque nettement de celui des 3 S. Un tourisme appréhendé d'une manière différente, puisqu'il y a une véritable prise de conscience de sa planification, construction et gestion avec une mise en avant de la qualité dans l'ensemble de ce produit touristique. Cette qualité commence par un encadrement et surtout par une formation du personnel dédié à ce tourisme car le facteur humain représente le point central, tout autant que la préservation de l'environnement et de son aménagement à des fins de durabilité. Il ne faudrait pas non plus omettre la valorisation de la dimension culturelle en incluant la population locale, donc un tourisme durable soucieux de la protection environnementale et culturelle de l'espace visité. D'ailleurs le tourisme durable est indissociable du développement durable puisqu'il doit être viable sur le plan écologique, économique et être supportable à long terme sur le plan social et éthique pour la population locale⁹.

Aussi, ne faudrait-il pas réduire les chances des générations futures de connaître la diversité biologique et culturelle qu'englobent les zones géographiques et leur permettre un accès à travers le tourisme. Ce dernier doit prendre en compte les spécificités de l'espace visité pour qu'il puisse être durable, c'est pour cette raison qu'un modèle préétabli ne pourra pas se calquer sur toutes les régions, car chacune a sa propre configuration et particularités, ce qui suppose une gestion touristique adaptée aux réalités du lieu de visite, ce qui mènera à un modèle harmonieux avec le lieu qui l'accueille et conduira à une croissance réfléchie tout en incluant les valeurs sociales et culturelles du site.

En mettant la lumière sur les méfaits du tourisme de masse, nous pouvons contribuer à les éviter et à démontrer l'importance d'un modèle responsable, tout en écartant une utilisation, uniquement à des fins marketing et des orientations

purement commerciales, d'où l'importance de l'intégration de l'aspect éthique aux autres éléments cruciaux que sont l'aspect économique, environnemental et social.

Chapitre 2 : Evolution du secteur du tourisme en Algérie

Ces dernières années, l'Algérie affiche une intention particulière au développement de son tourisme et à la manière dont il faudrait élaborer une stratégie qui pourrait aboutir au renforcement du secteur touristique et à son développement. En effet, par la synergie qu'il peut entraîner avec de multiples domaines, le tourisme reste une source potentiellement importante pour l'économie du pays, et peut aussi participer à la diversification des activités et sortir le pays de la dépendance chronique au secteur des hydrocarbures. Le gisement naturel est important et il offre une grande diversité pour la pratique de diverses formes de tourisme, aussi la situation géographique de l'Algérie la place-t-elle à proximité de pays traditionnellement émetteurs de touristes, et ayant aussi une activité très développée dans ce domaine. D'ailleurs par rapport à ses voisins directs du bassin méditerranéen, à savoir la Tunisie et le Maroc, elle enregistre un décalage considérable en matière de réception de touristes étrangers ainsi que sur l'infrastructure adéquate pour leur accueil, sans oublier l'effort de communication qui est bien trop timide par rapport à ces deux pays qui mettent en œuvre des campagnes promotionnelles très efficaces et apportent d'une manière régulière, pour ne pas dire constante des nouveautés dans l'élaboration de leur stratégie touristique.

Depuis son indépendance, l'Algérie n'a pas accordé au secteur touristique un rôle conséquent dans ses différentes politiques de développement, ce qui a donné une place négligeable à celui là dans la structure économique, malgré les textes réglementaires qui lui attribuent des missions en matière de création d'emploi et de satisfaction de besoins sociaux. Après la fin de la guerre de libération, le parc hôtelier

était vétuste et accusait un retard de développement qui est une conséquence au conflit armé qui opposait les deux parties. Aussi, le départ précipité et massif des colons qui prenaient en charge l'essentiel de l'encadrement du secteur touristique, a fortement désorganisé ce dernier ainsi que tous les autres qui s'associaient à sa gestion et son bon fonctionnement. Les autorités algériennes ont décidé de relancer l'activité touristique après l'indépendance, cependant le pays a affiché peu de volonté pour le développement réel du secteur, contrairement à ses voisins, car le tourisme n'a jamais été considéré comme un atout pour l'économie nationale, et nous pouvons dire qu'il a été considérablement négligé, même si différents plans et chartes ont vu le jour pour permettre de revitaliser le secteur en question. D'ailleurs, c'est entre l'année 1962 et 1966, que les autorités ont voulu valoriser les ressources touristiques et ont ainsi proposé un programme de création de zones d'expansion touristiques (ZET), celles-ci concernaient trois grandes régions :

- L'Ouest d'Alger avec : Moretti (Staouali), Sidi Fredj et Tipaza,
- La région d'Oran avec Les Andalouses,
- La région Est avec les Hammadites, Séraïdi et El Kala.

A partir de l'année 1966, l'Etat algérien s'engage dans une politique de tourisme en introduisant plusieurs textes officiels et plans pour le développement du secteur ; d'ailleurs, les orientations sont définies par des chartes et il y en a eu trois :

1- La charte du tourisme de 1966 : (source Ministère du Tourisme)

Cette charte avait pour objectif de permettre un essor touristique, et elle prévoyait la construction d'infrastructures et d'établissements d'accueil pour un tourisme balnéaire et saharien, destinés en priorité à une clientèle étrangère. Ce qui favoriserait l'apport de devises, la création de postes de travail et l'inscription de la

destination Algérie dans le circuit international. Cette charte visait aussi le développement du tourisme interne et la nécessité de le promouvoir afin de faire connaître toutes les richesses naturelles que le pays peut offrir pour ses habitants. L'Etat algérien a également ouvert le secteur touristique aux investissements privés pour accroître la capacité d'accueil du pays¹⁰. Toutefois, les initiatives privées ont été très faibles.

2- La charte nationale de 1976 :

Dans cette charte, la priorité a été inversée, c'est le tourisme interne qui doit être développé en première ligne, pour permettre aux nationaux d'accéder aux loisirs et de satisfaire leurs besoins en matière de vacances et détente. Cela dit, le tourisme international était, lui aussi encouragé mais à moindre mesure, et il existait le souci de préserver « l'identité nationale » des inconvénients liés aux déplacements des grands flux touristiques.

3- La charte nationale de 1986 :

Dans cette troisième charte, l'accent fut mis sur le développement prioritaire du tourisme interne afin de répondre à la demande nationale, tandis que le tourisme international revêt un caractère secondaire et il est seulement dans une position complémentaire à celle du tourisme intérieur. Par ailleurs, la période allant de l'indépendance jusqu'à l'année 1990, a connu l'élaboration de plusieurs plans de développements nationaux touchant le secteur touristique :

A- Le plan triennal 1967-1969 :

Dans ce plan, il a été défini un programme de réalisation d'infrastructures d'accueil dotées d'une capacité totale de 13081 lits et cela à travers tout le territoire,

visant un tourisme balnéaire, urbain, saharien et thermal. Un budget de 285 millions de dinars a été consacré par l'état pour arriver à cet objectif. Au terme de ce plan, aucun objectif n'a été réalisé en totalité et le déficit total est de 77,5%, car seulement 2946 lits ont été livrés à la fin de 1969, au lieu des 13081 lits prévus. Cela a été la conséquence d'une mauvaise gestion des projets en question et surtout de l'absence de suivi et de contrôle, sans oublier les insuffisances dans la capacité réelle de la réalisation des infrastructures dans les délais fixés.

B- Le 1er plan quadriennal 1970-1973 :

L'objectif de ce plan était d'augmenter le nombre de lits par la réalisation d'infrastructures hôtelières et de combler le déficit du programme précédent et cela pour répondre aux attentes des touristes nationaux et internationaux. Un budget de 700 millions de dinars est prévu pour ce programme avec un objectif de réaliser 35000 lits, cependant à la fin de ce plan, uniquement 9000 lits ont été réalisés, ce qui correspond à 25% de l'objectif fixé et enregistre donc un déficit de 75%¹¹. Le déficit est aussi dû aux ralentissements administratifs que les projets rencontrent additionnés aux problèmes de réalisation et de gestion et un manque de suivi rigoureux de la part des autorités compétentes.

C- Le 2ème plan quadriennal 1974-1977 :

Il était prévu pour cette période la réalisation de 25000 nouveaux lits et la poursuite des aménagements touristiques engagés précédemment, et cela afin d'atteindre une capacité de 60000 lits avant l'année 1980 : une baisse par rapport aux objectifs des années précédentes. Cependant, les fonds consacrés à ce nouveau plan s'élèvent à 1230 millions de dinars. Le secteur privé était, quant à lui, encouragé à investir dans le secteur par des facilités comme par exemple, dans la mise à disposition de terrains pour cet effet, mais c'était des actions très réduites et pas

forcément incitatives, donc peu suivies. Au terme de ce plan, seulement 41% des objectifs ont été atteints, ce qui représente une relative amélioration par rapport aux périodes précédentes, car cette fois si le nombre de lits prévu était moins élevé, des moyens financiers plus conséquents ont été alloués. Au départ ce plan était plus réaliste que les précédents, sauf qu'il a rencontré des problèmes de même nature que ceux vu par le passé, à savoir une gestion et un suivi peu performants. La période allant de 1967 à 1978, a enregistré la réalisation de 18300 lits, alors que l'objectif était d'atteindre les 80000 lits avant 1980, ce qui montre le retard conséquent pris en termes d'infrastructures d'hébergements. Durant ces onze années, les investissements en faveur du tourisme s'élevaient à 4,29 milliards de dinars, ce qui correspondait à 0,9% du montant global des investissements.

Les emplois créés dans le secteur touristique public jusqu'à l'année 1977, étaient au nombre de 7252 en contrats à durée indéterminée, ce qui représentait à cette époque 1% des postes occupés dans le secteur public (hors administration). La formation aussi a été insuffisante durant cette période et n'a pas eu l'impact qu'elle s'était fixée d'atteindre en termes de chiffres. Les infrastructures hôtelières, mis à part la réalisation de quelques centres touristiques comme ceux de Moretti, Zeralda, Sidi Fredj et les Andalouses, restaient insuffisantes et très mal réparties à travers les régions du territoire national.

En 1977, il y avait seulement 131 établissements hôteliers dont 25% localisés dans la wilaya d'Alger. En parallèle, des régions importantes ne disposaient toujours pas d'aucune infrastructure touristique, comme la wilaya de Médéa. Le flux moyen des touristes non résidents durant la période allant de 1970 à 1977 était de 240000 personnes par an.

D- Le 1er plan quinquennal 1980-1984 :

Les objectifs de ce plan portaient essentiellement sur le développement de l'hôtellerie urbaine et saharienne, ainsi que la réhabilitation des stations thermales et leur aménagement, pour pouvoir accueillir plus de touristes. Un programme d'aménagement de zones d'expansions touristiques était prévu et devait servir de modèle et entraîner l'investissement des opérateurs privés dans cette perspective. Pour se faire, une enveloppe de 3.400 millions de dinars est dégagée afin de mener à bien tous les projets et actions proposés, ainsi que pour achever et finaliser ceux accusant du retard et entamés précédemment. L'année 1980 coïncidait avec une crise économique à laquelle le pays devait faire face, et celle-ci n'a pas permis l'engagement des projets prévus pour le secteur touristique. A la fin de cette période, aucun nouveau projet n'avait été réalisé¹².

E- Le 2ème plan quinquennal 1985-1989 :

Ce plan avait lui aussi prévu des projets et des objectifs à atteindre, ainsi que la relance de la politique d'aménagement touristique. Il prévoyait notamment, le développement des structures d'accueil pour favoriser le tourisme thermal et climatique dans le but d'amorcer une augmentation du tourisme interne qui restait une priorité. Il était aussi question de décentraliser les investissements et favoriser l'engagement de différents opérateurs dans le secteur touristique. Le secteur privé devait jouer un rôle important en contribuant à la réalisation de plusieurs projets. Des organismes publics, parallèlement, devaient améliorer leur gestion et rattraper le retard accusé par le passé, en coordonnant leur travail pour obtenir un meilleur taux de réalisation. Le financement pour la réalisation de ce programme avait été évalué à 3.500 millions de dinars mais à la fin de cette période, les dépenses n'avaient atteint que 1.800 millions de dinars du montant total prévu. La période allant de 1980 à

1990, est marquée par la mise en place des premières réformes et des restructurations dans le secteur touristique. Il y a eu la création de plusieurs organismes régionaux comme :

- La SN-ALTOUR à qui on confie la gestion des unités balnéaires et sahariennes dont le siège est à Tipaza ;
- La SNHU, Société Nationale de l'Hôtellerie Urbaine, implantée à Médéa ;
- L'ONNC, l'Office National des Congrès et des Conférences, implanté au club des pins,
- L'ENET, l'Entreprise Nationale des Etudes Touristiques, implantée à sidi Fredj.
- Quant à l'ONAT, sa mission a été redéfinie de sorte qu'il ne soit chargé que de l'aspect commercial (vente de prestations touristiques).

Ces réformes du secteur n'ont pas eu le résultat escompté en matière de développement de la fréquentation touristique, ni sur la bonne marche des différents organismes étatiques. L'avancée des projets était très retardée par un manque de rigueur dans la gestion. Durant l'année 1984, on enregistrait un déséquilibre signifiant entre une masse salariale très importante et un faible rendement des entreprises touristiques étatiques. Tous ces facteurs ont nettement contribué à leur déficit. Il est aussi à noter, qu'en plus du sureffectif dans les entreprises publiques, venait s'ajouter la non-qualification qui touchait 50% des employés. Et même lorsqu'il y avait une formation, cette dernière restait inadaptée. Les emplois étaient pour la plupart occupés par la gente masculine et la présence féminine était très restreinte en raison d'une condition encore très précaire dans le domaine du travail. Un schéma directeur d'aménagement touristique avait été élaboré durant cette période, il délimitait 174 zones d'expansion touristique, ainsi que l'identification de 202 gîtes thermaux. L'aménagement des ZET était réglementé et une classification

des zones avait été établie afin de déterminer laquelle pouvait recevoir un investissement touristique. Les trois catégories de zones définies étaient:

1. Les zones qu'il faut maintenir en leur état naturel, afin de préserver leur faune et leur flore réputées fragiles et présentant des difficultés d'aménagement.
2. Les zones qui présentent des facilités pour l'investissement et des situations géographiques favorables et destinées au développement du tourisme interne.
3. Les zones destinées à la création de grands ensembles touristiques de haut standing pour attirer principalement les touristes étrangers.

Le schéma directeur d'aménagement touristique a sélectionné des pôles pouvant présenter un attrait touristique, vu les atouts et la situation favorable qu'ils manifestent, donc pouvant être classés comme ZET potentielles. A la fin de l'année 1989, la capacité d'accueil avait atteint 48302 lits dont 21000 de camping, répartis de la façon suivante :

- Urbain: 22428 soit 46%,
- Saharien : 1130 soit 2%,
- Climatique : 6331 soit 13%,
- Thermal : 5116 soit 11%.

La place du secteur privé représente avec 22460 lits, 48% environ des capacités d'accueil globales, principalement concentré dans le secteur urbain, loin des zones d'expansion touristique. Quant à la fréquentation touristique durant cette période, elle est en moyenne de 324000 touristes. Durant « la décennie noire » de 1990 à 2000, l'Algérie a été marquée par de graves troubles politiques signant la pire crise qu'elle aura connue depuis l'indépendance. En effet, des groupes terroristes avaient déclarés une véritable guerre à l'encontre des autorités et des citoyens algériens.

L'insécurité régnait sur tout le territoire national, d'où une dégradation des conditions de vie touchant à tous les secteurs et dans toutes les grandes villes du pays. Dans ce climat de guerre civile qui ne disait pas son nom, le secteur touristique à l'instar des autres activités économiques, avait particulièrement souffert.

Toutes les mesures enclenchées au début des années 1990, visant l'amélioration du cadre juridique pour le développement de l'investissement privé dans le secteur touristique, s'annulaient de facto en raison de la situation politique à laquelle faisait face le pays. C'est d'ailleurs toute l'économie algérienne qui était au rouge. La conséquence a été une baisse continue du flux touristique. Si en 1990, on enregistrait le chiffre de 685.815 entrées de voyageurs étrangers, en 1996, quatre ans plus tard, il n'était plus que de 93491 entrées. A titre de comparaison, au Maroc et à la même période, la ville de Marrakech à elle seule enregistrait près de 700.000 touristes. Aussi le début de cette période coïncidait avec le déclenchement de la guerre du Golf en 1991, qui avait également entraîné des conséquences préjudiciables sur l'activité touristique mondiale et particulièrement celle des pays arabes.

L'Algérie et durant cette même année a enregistré une baisse du flux touristique de 70%, et cela est lié non seulement à cette à situation internationale, mais aussi à celle interne que connaissait le pays. Vers la fin de cette décennie austère, les choses ont commencé à s'améliorer en ce qui concerne la situation sécuritaire du pays. En effet, au premier semestre de l'année 2000, le chiffre d'affaires du secteur touristique reprenait un peu de volume et s'élevait à 3622,1 millions de dinars, une augmentation de 26% par rapport à l'année 1999. Une reprise constatée surtout dans le tourisme d'affaire. Ces quelques données peuvent faire transparaître le retard accumulé par l'Algérie dans le secteur du tourisme, et montre à quel point l'absence de sécurité des biens et des personnes peut influencer négativement sur la venue des touristes, sans compter toutes les difficultés et les problèmes de gestion, ainsi que

l'absence d'une véritable volonté afin de permettre d'insuffler une stratégie touristique plus efficace. Le ministère du tourisme avait communiqué le nombre des infrastructures d'hébergement à la fin de l'année 1999, et la capacité d'accueil était de 67087 lits, secteurs public et privé confondus, avec un parc majoritairement dominé par des établissements ne répondant pas aux normes internationales, d'ailleurs plus de 70% des hôtels n'étaient pas classés.

Le secteur du tourisme a été marqué par une discontinuité structurelle qui l'avait fragilisé, en raison des changements incessants dans sa tutelle, dépendant tour à tour de la jeunesse et des sports, de l'intérieur, des collectivités locales, des transports, avec des changements dans ses statuts administratifs : ministère, vice ministère, secrétariat d'Etat. Aujourd'hui le tourisme dépend d'un ministère du tourisme et de l'artisanat qui fait office d'administration centrale chargée du secteur touristique et celui de l'artisanat. D'autres structures évoluant dans le secteur du tourisme existent et elles ont aussi subi la même instabilité structurelle, elles sont sous la forme d'organes dépendants du ministère du tourisme et de l'artisanat. Ce n'est donc qu'en 2008, que le Ministère du tourisme, à l'époque intitulé « ministère de l'aménagement du tourisme, de l'environnement et du tourisme », avait établi un schéma directeur d'aménagement touristique faisant partie du schéma national de l'aménagement du territoire, qui définissait des orientations stratégiques destinées à permettre l'essor du secteur touristique dans une optique de développement durable. Ce schéma et dans un premier temps, a soulevé les problèmes du secteur et a proposé un certain nombre de mesures qu'il fallait entreprendre pour construire une destination à la hauteur de ses concurrents directs, en créant par exemple de nouvelles structures d'hébergements et de loisirs qui se déclinaient sous la forme de « pôles et villages touristiques d'excellence ».

D'autre part, il était prévu la construction de 20 villages de vacances de type bungalows, dont six au Sahara et quatorze au Nord du pays. Ce schéma prévoit des mesures et des plans d'action à long terme visant l'horizon 2025, ainsi qu'à court et moyen terme, il préconise un partenariat entre le public et le privé, ainsi sur cette base là, pas moins de 474 projets sont prévus et devraient augmenter la capacité en lits et la création d'emplois d'ici l'horizon 2017. En 2009, la capacité d'hébergement touristique de l'Algérie était de 84869 lits, tous secteurs confondus, et selon les chiffres communiqués par le ministère du tourisme, la participation du secteur privé était de 60683 lits contre 24186 lits pour le secteur public. La capacité privée est donc de 71,5% de la capacité totale.

Evolution des entrées touristiques de 2006 à 2010

| | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|
| Algériens résidents à l'étranger | 1159224 | 1231886 | 1215052 | 1255696 | 1415509 |
| Touristes étrangers | 478358 | 511188 | 556697 | 655810 | 654987 |
| Total des touristes | 1637582 | 1743084 | 1771749 | 1911506 | 2070496 |

Même si les autorités algériennes font preuve de bonne volonté afin de dynamiser le secteur en encourageant le partenariat et les initiatives, le volet censé traiter du « développement durable » est vraisemblablement mise à l'écart pour ne pas dire totalement occultée.

En effet, la contradiction est alarmante, puisque d'un côté on évoque l'importance d'inscrire le tourisme dans le cadre d'une politique de développement durable, et en même temps le plus grand intérêt est de permettre l'agrandissement du parc hôtelier pour tous les types de tourisme afin d'intéresser un maximum de personnes, pour finalement arriver à l'objectif qui est l'augmentation du nombre de

touristes, et se diriger fatalement vers un tourisme de masse. L'intention d'industrialiser le secteur touristique en Algérie est clairement déclarée par les principaux responsables et décideurs du secteur, ce qui est loin d'une démarche d'un tourisme respectueux et durable. Il n'est nullement cité, par exemple, les nouvelles techniques de construction dites durables qui peuvent être utilisées pour ces projets en question et qui réduiraient leur empreinte écologique, ou bien le type d'énergie propre qui sera utilisée pour leurs fonctionnements, ou bien même des études sur l'impact de ces structures sur les terrains choisis et sur l'environnement naturel et social qui les entourera.

Aucune solution concrète n'est proposée en réalité, malgré la présence du schéma national d'aménagement du territoire qui a évoqué l'importance de la protection des richesses naturelles et la nécessité de gérer rationnellement le territoire afin de ne pas provoquer leur dégradation ; ce malgré le fait qu'au jour d'aujourd'hui, les méfaits du tourisme de masse sont avérés, par le fait de constater que par l'augmentation de la concentration des exploitations dans une zone, on provoque l'accélération de son dépérissement, qui est dû aux différentes pressions générées par une affluence trop importante de touristes en nombre. Les autorités responsables du secteur touristique algérien se bornent à ne rechercher que la qualité en termes de confort, de commodités et d'équipements hôteliers, pour permettre la satisfaction d'une clientèle qui n'aspire finalement qu'à son seul bien être. Pourtant en ce début du 21ème siècle marqué essentiellement par un retour à l'éthique, ce genre de tourisme doit être évité, et l'Algérie avec son « retard en terme de tourisme », ne doit pas « le rattraper » en se limitant à la réalisation de projets de construction d'hôtels et autres infrastructures d'hébergements, comme si ce retard était seulement lié à la capacité d'accueil. Vouloir augmenter obstinément le nombre de lits, n'assure pas automatiquement la venue des touristes dans un pays.

Il faut procéder autrement car envier un tourisme de masse n'est pas une solution durable pour le secteur touristique algérien, comme il ne l'a pas été pour d'autres pays engagés par le passé dans ce même type de tourisme. L'Algérie peut apprendre des erreurs commises par d'autres pays ayant expérimenté le tourisme de masse, et peut par là réorienter réellement sa stratégie en développant un tourisme axé sur la préservation du patrimoine naturel et culturel et leur promotion, et ne pas négliger cette forme de tourisme éthique et respectueux, de plus en plus valorisé sur le marché mondial.

Conclusion

Notre réflexion a insisté sur l'échec du tourisme de masse à réussir d'apporter un réel développement au sein des régions visitées en termes d'autonomie, d'intégration de la communauté d'accueil et son épanouissement et de préservation du milieu culturel et naturel. Ce modèle ne peut pas créer de justice sociale dans les pays en voie de développement et ne fait qu'accroître les disparités entre visiteurs et visités.

Aussi, étant donné son origine, à savoir les grands groupes et multinationales du tourisme, il a été conçu sur une base principalement économique qui ne prend pas en compte les attentes réelles et les besoins spécifiques de l'espace visité. Les enjeux écologiques sont des éléments centraux dont les touristes et professionnels doivent se soucier et les mettre au centre de leur préoccupation pour participer dynamiquement au développement des régions et ne pas se limiter à un raisonnement axé sur les mesures économiques de création de richesses.

En effet, le tourisme durable privilégie les objectifs de conservation et de protection avant ceux de développement économique, et cette hiérarchisation des préoccupations définit le choix et la stratégie visés. Une politique de tourisme durable

entend un changement déterminant des pratiques classiques de développement, et les projets touristiques ne peuvent pas être décidés unilatéralement par l'Etat ou les opérateurs privés qui doivent impliquer de manière sérieuse la communauté locale dans le processus de décision, sans omettre l'établissement des impératifs environnementaux dont il faut tenir compte pour l'aboutissement de tout investissement.

Promouvoir un tourisme durable inclut des objectifs multidimensionnels et favorise la participation de la population d'accueil ainsi que tous les acteurs du secteur touristique pour parvenir à une gestion commune des projets et un partage équilibré des responsabilités envers le développement de la région en question. Cela entraîne une mobilisation autour d'une vision commune sur la nécessité de préserver le patrimoine naturel et culturel, et ne plus considérer l'aspect économique comme absolu, au risque de voir une réorientation vers le tourisme de masse et ses impasses. Il faudrait miser davantage sur la qualité en la préférant à la quantité. En même temps, aujourd'hui, la rentabilité financière des projets touristiques doit être conjuguée avec les autres aspects de la vie économique du pays, qui doivent aspirer à conserver la personnalité de la région et à jouer un rôle dans sa transmission aux générations futures.

La mise en place d'indicateurs qui prennent en compte les spécificités et les réalités de la région sont indispensables pour percevoir et piloter les projets touristiques durables et représentent un réel outil pour atteindre les impératifs de ce tourisme. Ce sont des moyens de détermination et d'évaluation nécessaires pour situer l'évolution des activités touristiques et éviter ainsi les contradictions et l'éloignement de la ligne directrice de préservation. Le développement durable en Algérie n'est encore qu'au stade embryonnaire et ne trouve sa place que dans des discours qui restent à l'état théorique. Les mesures concrètement tournées vers ses

objectifs restent très minimes, et non délestées d'une obstination dirigée vers l'augmentation du nombre de touristes, en créant d'avantage de lits et de structures avec une focalisation exacerbée sur les retombées économiques potentielles, comme la création de postes d'emplois, sans considérations objectives des incidences préjudiciables et agressives sur le patrimoine naturel et culturel des régions vouées à recevoir ces programmes de développement touristique, est une grave erreur qu'il faudrait absolument corriger s'il on veut préserver nos richesses. Il est essentiel que les décideurs algériens considèrent objectivement les erreurs du tourisme de masse afin d'aligner une stratégie gagnante et d'instituer une politique en connaissance de cause. Une précipitation et une ambition basée uniquement ou essentiellement sur la recherche des profits financiers seraient dommageables et surtout périlleuses pour l'environnement et pour le secteur touristique lui-même.

L'Algérie dispose de grande richesses apportées par son sous-sol et pourrait aisément s'accorder le temps de la réflexion et d'engager des études sérieuses afin de déterminer les approches les moins nuisibles, tout en investissant dans les énergies renouvelables et les pratiques écologiques, assurant à la fois la durabilité et le renouvellement de la ressource naturelle et de l'identité de la région.

1 VELLAS. F., économie et politique du tourisme international, Paris, Economica, 2006.

2 Extrait de la définition générale du développement durable du rapport BRUNDTLAND, 1987.

3 Voir le site : www.tourismmanifesto.eu

4 DEPREST. F., Enquête sur le tourisme de masse, l'écologie face au territoire, Paris, Belin, 1997

5 KHERDJEMIL. B., PANHUYS H. et ZAOUAL H., Territoires et dynamiques économiques, Paris, l'Harmattan, 1998.

6 VERNON. R., International investment and international trade in the product cycle, Quarterly Journal of Economics, 1966.

7 VELLAS. F., Economie et politique du tourisme international, Paris, Economica, 2006.

8 CUVELIER P., TORRES E., GADREY J., Patrimoine modèle de tourisme et de développement local, Paris, l'Harmattan, 1994.

9 Voir l'article 1 de la charte du tourisme durable de l'OMT, 1995.

10 Loi du 26 juillet 1963 et l'ordonnance du 15 septembre 1966.

11 Source Ministère du tourisme algérien, Archives.

12 Archives du Ministère du tourisme algérien.

13 Source : les douanes algériennes.

Politiques publiques et législations en matière de tourisme en Algérie
à l'ère du développement durable*

Dr MEKACHER Mohammed Amin

Université Saint Denis-Paris 8.

Résumé: Les autorités algériennes ont donné ces dernières années une grande importance pour le tourisme à cause du rôle que ce secteur peut jouer dans le rétablissement du climat économique du pays, ce qui démontre un engagement réel, et l'existence d'une volonté pour élaborer une stratégie pour revitaliser le secteur à travers la mise en œuvre d'une nouvelle philosophie dans le domaine de la politique du tourisme. Il est à noter toutefois que, malgré cette prise de conscience ; ce secteur n'a pas encore atteint le niveau souhaité dans le paysage économique de l'Algérie et ne s'est pas encore hisser à la hauteur de son vrai potentiel, les réponses sur les origines d'une telle situation sont de notre point de vue à chercher dans la réalité juridique, mais aussi socio-économique et politique du pays.

ملخص: أعطت السلطات الجزائرية في السنوات الأخيرة أهمية كبيرة للسياحة و هذا الدور الذي يمكن أن تلعبه في الانعاش المناخ الاقتصادي للبلاد، الأمر الذي يبرهن على وجود التزام حقيقي، وإرادة جادة لوضع إستراتيجية لانعاش القطاع السياحي من خلال تنفيذ فلسفة جديدة في مجال سياسية السياحة. ومع ذلك نلاحظ أنه وعلى الرغم من هذا الوعي أن هذا قطاع لم يصل بعد إلى المستوى المنشود في المشهد الاقتصادي الجزائري و لم يرقى بعد إلى مستوى إمكاناته الحقيقية؛ فالبحث والتساؤل عن أصول مثل هذا الوضع من وجهة نظرنا يجب أن يبدأ من الواقع القانوني، ولكن أيضا السوسيو اقتصادي والسياسي.

* رمز المقال:30/س/ 2016/ م.م.د ب

تاريخ إيداع المقال لدى أمانة المجلة: 2016/09/05

تاريخ إيداع المقال للتحكيم: 2016/09/12

تاريخ رد المقال من قبل التحكيم: 2016/09/19

تاريخ قبول المقال للنشر: 2016/12/26

Introduction

Il est difficile pour les spécialistes du tourisme et avec tout ce que notre ère nous offre aujourd'hui en termes de développement technologique, médiatique et défis environnementaux, de dresser le sombre constat d'un pays comme l'Algérie qui n'arrive toujours pas à enregistrer dans ses bilans économiques un voyant positif dans la rubrique touristique. Pourtant, l'Algérie arbore une véritable vitrine de luxe qui n'a rien à envier à ses voisins tunisiens ou marocains en termes de ressources naturelles, qui semblent toutefois bien plus épanouis et plus avisés sur le plan touristique.

Depuis quelques années, les autorités algériennes, conscientes de l'important rôle du secteur touristique dans la relance économique du pays, font preuve d'une réelle volonté, exprimée, entre autres, par l'élaboration d'une stratégie de relance du tourisme, en visant l'horizon 2030, par la mise en pratique d'une nouvelle philosophie de la politique touristique. Toutefois, nous constatons que malgré cette prise de conscience, le secteur touristique peine à se frayer une place dans le paysage économique algérien et qui serait à la hauteur de son potentiel. Les origines d'un tel état de fait doivent être à notre sens, examinées sous un regard juridique mais aussi socio-économique et politique.

En effet, il est d'abord important de diagnostiquer l'état des lieux actuel des projets réalisés et en cours de réalisation, et d'identifier à travers les réformes juridiques quelles en sont les failles qui tendent à freiner, voire empêcher, une concrétisation efficace de la nouvelle politique touristique. Puis dans une seconde étape, tenter de comprendre les raisons qui peuvent être à l'origine d'un frileux intérêt des investisseurs étrangers et mêmes locaux, quant à une prise de part conséquente dans un marché touristique pourtant presque vierge ?

Et enfin, se poser une problématique de fond, celle qui à notre sens devrait précéder les autres, celle de la prédisposition sociologique de l'algérien en tant que citoyen et en tant qu'individu, à être lui-même un véritable touriste pour constituer

un levier efficace pour une relance économique, en d'autre terme, avoir ou bien acquérir une culture touristique basée sur le développement durable afin d'être un maillon de l'enrichissement du pays. Des réponses peuvent découler des solutions dans la réinvention de cette culture et de son entretien chez le citoyen algérien.

Un secteur touristique développé équivaut, par impulsion, au développement de tous ces secteurs et bien d'autres encore, et renvoie aussi à l'idée d'une économie florissante et prospère. C'est pour cette raison qu'il est la principale source de création d'emplois dans un grand nombre de pays¹. Il ne faut pas non plus omettre, sa capacité à favoriser la communication entre les peuples par le déplacement des flux de population. En effet, il s'opère différents échanges qui facilitent la compréhension entre des cultures, des fois très éloignées l'une de l'autre par l'espace ainsi que par les us et coutumes. Indéniablement la connaissance de l'autre, quand celle-ci se déroule dans cet esprit de partage, engendrera un respect mutuel qui ne fera que du bien, non seulement aux visiteurs, mais aussi aux visités.

Toutefois, déplacer des touristes en nombre à un endroit qui n'est pas leur environnement habituel, n'a pas que de bonnes conséquences. Il est certains que ce transfert favorise la coopération entre les hommes mais aussi il peut, par la pression sur les sites touristiques, les emmener à la catastrophe, étant donné que les sites visités emprisonnent dans leur espace des richesses naturelles et culturelles fragiles qui peuvent se détériorer et disparaître, si les précautions et le respect ne sont pas de mise. Par la diversité des activités qu'offre le tourisme, par son élargissement de plus en plus énergique et touchant une catégorie de plus en plus grande de la population, sans oublier les énormes bénéfices qu'il peut apporter, les acteurs de ce secteur peuvent contribuer à la déstabilisation et l'épuisement des ressources d'une manière irréversible.

Cependant, de nouvelles formes touristiques sont apparues, avec cette séduisante idée de rallier développement économique et développement durable, elles s'orientent clairement en proposant des destinations centrées sur la nature, l'authenticité, la culture, tous ayant le même leitmotiv : le respect de l'environnement. Cette nouvelle tendance est caractérisée par une pratique d'un tourisme plus actif en opposition à celui dit passif, représenté par le Sea, Sand and Sun. Si ce n'est pas juste un argument marketing, cela peut être une chance pour le tourisme et les régions qu'il vise, ainsi que pour leur durabilité dans le temps. Donc cette forme de tourisme durable, que certains nomment tourisme vert, alternatif ou bien écotourisme, a le vent en poupe ces dernières années, et est un modèle de développement touristique qui doit permettre de répondre aux besoins du touriste tout en préservant les chances du futur : «Un développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs »2.

En effet le voyage est caractérisé par cette temporalité et offre un accès à un espace de loisir et de jeu où les pratiques habituelles sont bouleversées et peuvent être nuisibles à l'endroit hôte. Le contexte du voyage : éloignement, dépaysement, sensation de liberté peuvent entraîner des comportements néfastes qui ne seront pas observés lors du retour au pays et durant la vie quotidienne de ces touristes. Une démarche touristique respectueuse de l'environnement naturel et culturel doit être un choix personnel et volontaire avant tout car conscient des impacts induits et « Ne pas considérer la nature comme un espace privilégié de transgression des normes » (Dalla Bernardina, 1998).

Cependant, en parlant de tourisme respectueux, on est confronté à un paradoxe entre protection environnementale et afflux de touristes. La mise en valeur et la reconnaissance d'un territoire par les autorités contribuera à l'augmentation de

son attrait car il aura acquis un statut nouveau grâce à cette reconnaissance officielle par des instances nationales ou internationales.

Chapitre 1 : Tourisme et développement durable

L'industrie touristique est créatrice de richesse et d'emploi, L'Europe détient la première destination touristique au monde, contribuant à 9.7% de son PIB, à l'emploi de 25 millions de personnes, générant 251 milliards d'euros par an³. En prenant l'exemple d'un continent qui est à proximité du notre, nous soulignons par là, l'attrance des différents gouvernements par le tourisme qui représente une manne non négligeable, qui peut contribuer et faire émerger une économie florissante et des retombées bénéfiques sur les sociétés et surtout la libération de la dépendance vis-à-vis du secteur des hydrocarbures, spécialement en ce qui concerne L'Algérie.

Cependant industrie rime rarement avec développement durable et protection de la nature, d'où le dilemme qui à toujours était présent au sein même des pays les plus touristiques. Le produit touristique qui est basé sur des attraits naturels d'une zone géographique, permettra d'attirer un nombre important de visiteurs qui, à la longue va contribuer à la dégradation de celle-là et qui finalement perdra de son prestige originel et se retrouvera moins attrayante, donc moins rentable, voire pas du tout. Nous pouvons constater cela dans l'histoire de l'apparition du tourisme de masse et de son évolution. En effet, l'amélioration des conditions de vie et de celles du travail, due aux progrès techniques et à l'acquisition d'avantages sociaux au milieu du 20ème siècle, a nettement contribué à l'essor du tourisme.

Au départ, le développement touristique a touché surtout les zones du littoral, pour la recherche du soleil afin d'échapper à la grisaille quotidienne du pays d'origine, notamment ceux du Nord. Cela a donné le modèle de 3S, qui se caractérisait par la passivité des touristes et a mené l'industrie à se concentrer sur une

seule offre qui correspondait à la seule demande. Il semblerait qu'après des années très florissantes et très lucratives, le tourisme de masse arrive à ses limites. Les besoins du marché touristique ont évolué, la nouvelle tendance de la clientèle tend vers l'authentique, elle recherche l'harmonie avec la nature et la culture des sites visités. Ces nouvelles tendances n'épousent pas l'offre du tourisme de masse qui lui ne se soucie pas vraiment des pays accueillants.

Le tourisme de masse a perdu son attrait vis avis des professionnels du secteur et de la clientèle⁴. C'est cette crise pour ce type de tourisme, qui a ouvert le chemin vers d'autres modèles, le déclin de la quantité au profit de la qualité, il s'agit d'une crise des paradigmes et des pratiques classiques du tourisme en général⁵. Le tourisme pratiqué ainsi dans les années 60, a connu des changements. Sur la base de la notion de cycle, on parle en premier lieu de vieillissement qui correspond au cycle de vie du produit. En second lieu, l'effet de saturation au niveau de la demande et le dépassement de la capacité de charge⁶. La demande se désintéresse de plus en plus du tourisme de masse car les effets négatifs qui lui sont associés ainsi que le produit uniforme qu'il proposait ont fini par l'affaiblir. La pollution qu'il engendre et la dénaturation des sites et de leurs cultures, associés à la recherche d'une rentabilité à grande échelle, sont les facteurs principaux de son déclin. Ce tourisme à outrance est victime de son propre succès, et répond à la théorie du cycle de vie des produits : l'installation ou lancement du produit, la phase de croissance, la phase de maturité et le déclin.

Après les années 1960 où il a connu son essor, les régions touristiques qui ont enregistré une forte activité perdent progressivement de leur attrait. Le produit touristique s'est répandu en un produit standardisé, intégrant le modèle des 3S. Les gains du tourisme de masse ont été possibles par l'industrialisation de l'activité, et

des techniques ont permis la diminution des coûts et leur réduction au minimum, en jouant sur la quantité.

Aussi la démocratisation du tourisme de masse, touchant plus les foyers à faibles revenus qui dépensent peu ou pas du tout lors de leurs séjours, vu qu'ils sont pris en charge dans les structures hôtelières, et que leurs besoins sont satisfaits dès l'achat de leurs packages, ne profite, finalement que de manière partielle aux autres secteurs des pays récepteurs. Par cette massification, les touristes ont une faible rentabilité pour ces pays d'accueil, tout en ayant une réduction de la qualité des prestations lors de leurs séjours. La baisse du statut des visiteurs entraîne par conséquent une offre de base.

Une croissance d'un produit touristique inclus dans le modèle des 3S, a été en forte évolution, et une fois arrivé au niveau de l'étape de la maturité, s'est amoindrie. C'est ce qui est arrivé, par exemple en Espagne à la fin des années 80, se traduisant par une baisse des arrivées touristiques et débouchant sur une perte de compétitivité, donc du rapport qualité/prix⁷.

A l'opposé du phénomène de la massification touristique, il y avait une forme alternative qui est apparue dès les années 1960, un « tourisme vert » axé sur le rural et soutenu par le mouvement écologique. Bien entendu, il était considéré à ce moment là comme activité sans grand intérêt. Pourtant, le modèle des 3S, appelé aussi tourisme fordiste, caractérisé par une seule offre répondant à une seule demande et surtout par la passivité des touristes a été remis en cause par des touristes demandant diversité, dynamisme et qualité des services, ce qui correspond au modèle des 4 E : équipement, encadrement, événement et environnement, ce dernier intégré dans une vision de préservation⁸.

Nous pouvons également citer le modèle des 3 L, qui en anglais signifie : Lore, Landscape, Leisure, (tradition, environnement et loisir) qui se démarque nettement de celui des 3 S. Un tourisme appréhendé d'une manière différente, puisqu'il y a une véritable prise de conscience de sa planification, construction et gestion avec une mise en avant de la qualité dans l'ensemble de ce produit touristique. Cette qualité commence par un encadrement et surtout par une formation du personnel dédié à ce tourisme car le facteur humain représente le point central, tout autant que la préservation de l'environnement et de son aménagement à des fins de durabilité. Il ne faudrait pas non plus omettre la valorisation de la dimension culturelle en incluant la population locale, donc un tourisme durable soucieux de la protection environnementale et culturelle de l'espace visité. D'ailleurs le tourisme durable est indissociable du développement durable puisqu'il doit être viable sur le plan écologique, économique et être supportable à long terme sur le plan social et éthique pour la population locale⁹.

Aussi, ne faudrait-il pas réduire les chances des générations futures de connaître la diversité biologique et culturelle qu'englobent les zones géographiques et leur permettre un accès à travers le tourisme. Ce dernier doit prendre en compte les spécificités de l'espace visité pour qu'il puisse être durable, c'est pour cette raison qu'un modèle préétabli ne pourra pas se calquer sur toutes les régions, car chacune a sa propre configuration et particularités, ce qui suppose une gestion touristique adaptée aux réalités du lieu de visite, ce qui mènera à un modèle harmonieux avec le lieu qui l'accueille et conduira à une croissance réfléchie tout en incluant les valeurs sociales et culturelles du site.

En mettant la lumière sur les méfaits du tourisme de masse, nous pouvons contribuer à les éviter et à démontrer l'importance d'un modèle responsable, tout en écartant une utilisation, uniquement à des fins marketing et des orientations

purement commerciales, d'où l'importance de l'intégration de l'aspect éthique aux autres éléments cruciaux que sont l'aspect économique, environnemental et social.

Chapitre 2 : Evolution du secteur du tourisme en Algérie

Ces dernières années, l'Algérie affiche une intention particulière au développement de son tourisme et à la manière dont il faudrait élaborer une stratégie qui pourrait aboutir au renforcement du secteur touristique et à son développement. En effet, par la synergie qu'il peut entraîner avec de multiples domaines, le tourisme reste une source potentiellement importante pour l'économie du pays, et peut aussi participer à la diversification des activités et sortir le pays de la dépendance chronique au secteur des hydrocarbures. Le gisement naturel est important et il offre une grande diversité pour la pratique de diverses formes de tourisme, aussi la situation géographique de l'Algérie la place-t-elle à proximité de pays traditionnellement émetteurs de touristes, et ayant aussi une activité très développée dans ce domaine. D'ailleurs par rapport à ses voisins directs du bassin méditerranéen, à savoir la Tunisie et le Maroc, elle enregistre un décalage considérable en matière de réception de touristes étrangers ainsi que sur l'infrastructure adéquate pour leur accueil, sans oublier l'effort de communication qui est bien trop timide par rapport à ces deux pays qui mettent en œuvre des campagnes promotionnelles très efficaces et apportent d'une manière régulière, pour ne pas dire constante des nouveautés dans l'élaboration de leur stratégie touristique.

Depuis son indépendance, l'Algérie n'a pas accordé au secteur touristique un rôle conséquent dans ses différentes politiques de développement, ce qui a donné une place négligeable à celui là dans la structure économique, malgré les textes réglementaires qui lui attribuent des missions en matière de création d'emploi et de satisfaction de besoins sociaux. Après la fin de la guerre de libération, le parc hôtelier

était vétuste et accusait un retard de développement qui est une conséquence au conflit armé qui opposait les deux parties. Aussi, le départ précipité et massif des colons qui prenaient en charge l'essentiel de l'encadrement du secteur touristique, a fortement désorganisé ce dernier ainsi que tous les autres qui s'associaient à sa gestion et son bon fonctionnement. Les autorités algériennes ont décidé de relancer l'activité touristique après l'indépendance, cependant le pays a affiché peu de volonté pour le développement réel du secteur, contrairement à ses voisins, car le tourisme n'a jamais été considéré comme un atout pour l'économie nationale, et nous pouvons dire qu'il a été considérablement négligé, même si différents plans et chartes ont vu le jour pour permettre de revitaliser le secteur en question. D'ailleurs, c'est entre l'année 1962 et 1966, que les autorités ont voulu valoriser les ressources touristiques et ont ainsi proposé un programme de création de zones d'expansion touristiques (ZET), celles-ci concernaient trois grandes régions :

- L'Ouest d'Alger avec : Moretti (Staouali), Sidi Fredj et Tipaza,
- La région d'Oran avec Les Andalouses,
- La région Est avec les Hammadites, Séraïdi et El Kala.

A partir de l'année 1966, l'Etat algérien s'engage dans une politique de tourisme en introduisant plusieurs textes officiels et plans pour le développement du secteur ; d'ailleurs, les orientations sont définies par des chartes et il y en a eu trois :

1- La charte du tourisme de 1966 : (source Ministère du Tourisme)

Cette charte avait pour objectif de permettre un essor touristique, et elle prévoyait la construction d'infrastructures et d'établissements d'accueil pour un tourisme balnéaire et saharien, destinés en priorité à une clientèle étrangère. Ce qui favoriserait l'apport de devises, la création de postes de travail et l'inscription de la

destination Algérie dans le circuit international. Cette charte visait aussi le développement du tourisme interne et la nécessité de le promouvoir afin de faire connaître toutes les richesses naturelles que le pays peut offrir pour ses habitants. L'Etat algérien a également ouvert le secteur touristique aux investissements privés pour accroître la capacité d'accueil du pays¹⁰. Toutefois, les initiatives privées ont été très faibles.

2- La charte nationale de 1976 :

Dans cette charte, la priorité a été inversée, c'est le tourisme interne qui doit être développé en première ligne, pour permettre aux nationaux d'accéder aux loisirs et de satisfaire leurs besoins en matière de vacances et détente. Cela dit, le tourisme international était, lui aussi encouragé mais à moindre mesure, et il existait le souci de préserver « l'identité nationale » des inconvénients liés aux déplacements des grands flux touristiques.

3- La charte nationale de 1986 :

Dans cette troisième charte, l'accent fut mis sur le développement prioritaire du tourisme interne afin de répondre à la demande nationale, tandis que le tourisme international revêt un caractère secondaire et il est seulement dans une position complémentaire à celle du tourisme intérieur. Par ailleurs, la période allant de l'indépendance jusqu'à l'année 1990, a connu l'élaboration de plusieurs plans de développements nationaux touchant le secteur touristique :

A- Le plan triennal 1967-1969 :

Dans ce plan, il a été défini un programme de réalisation d'infrastructures d'accueil dotées d'une capacité totale de 13081 lits et cela à travers tout le territoire,

visant un tourisme balnéaire, urbain, saharien et thermal. Un budget de 285 millions de dinars a été consacré par l'état pour arriver à cet objectif. Au terme de ce plan, aucun objectif n'a été réalisé en totalité et le déficit total est de 77,5%, car seulement 2946 lits ont été livrés à la fin de 1969, au lieu des 13081 lits prévus. Cela a été la conséquence d'une mauvaise gestion des projets en question et surtout de l'absence de suivi et de contrôle, sans oublier les insuffisances dans la capacité réelle de la réalisation des infrastructures dans les délais fixés.

B- Le 1er plan quadriennal 1970-1973 :

L'objectif de ce plan était d'augmenter le nombre de lits par la réalisation d'infrastructures hôtelières et de combler le déficit du programme précédent et cela pour répondre aux attentes des touristes nationaux et internationaux. Un budget de 700 millions de dinars est prévu pour ce programme avec un objectif de réaliser 35000 lits, cependant à la fin de ce plan, uniquement 9000 lits ont été réalisés, ce qui correspond à 25% de l'objectif fixé et enregistre donc un déficit de 75%¹¹. Le déficit est aussi dû aux ralentissements administratifs que les projets rencontrent additionnés aux problèmes de réalisation et de gestion et un manque de suivi rigoureux de la part des autorités compétentes.

C- Le 2ème plan quadriennal 1974-1977 :

Il était prévu pour cette période la réalisation de 25000 nouveaux lits et la poursuite des aménagements touristiques engagés précédemment, et cela afin d'atteindre une capacité de 60000 lits avant l'année 1980 : une baisse par rapport aux objectifs des années précédentes. Cependant, les fonds consacrés à ce nouveau plan s'élèvent à 1230 millions de dinars. Le secteur privé était, quant à lui, encouragé à investir dans le secteur par des facilités comme par exemple, dans la mise à disposition de terrains pour cet effet, mais c'était des actions très réduites et pas

forcément incitatives, donc peu suivies. Au terme de ce plan, seulement 41% des objectifs ont été atteints, ce qui représente une relative amélioration par rapport aux périodes précédentes, car cette fois si le nombre de lits prévu était moins élevé, des moyens financiers plus conséquents ont été alloués. Au départ ce plan était plus réaliste que les précédents, sauf qu'il a rencontré des problèmes de même nature que ceux vus par le passé, à savoir une gestion et un suivi peu performants. La période allant de 1967 à 1978, a enregistré la réalisation de 18300 lits, alors que l'objectif était d'atteindre les 80000 lits avant 1980, ce qui montre le retard conséquent pris en termes d'infrastructures d'hébergements. Durant ces onze années, les investissements en faveur du tourisme s'élevaient à 4,29 milliards de dinars, ce qui correspondait à 0,9% du montant global des investissements.

Les emplois créés dans le secteur touristique public jusqu'à l'année 1977, étaient au nombre de 7252 en contrats à durée indéterminée, ce qui représentait à cette époque 1% des postes occupés dans le secteur public (hors administration). La formation aussi a été insuffisante durant cette période et n'a pas eu l'impact qu'elle s'était fixée d'atteindre en termes de chiffres. Les infrastructures hôtelières, mis à part la réalisation de quelques centres touristiques comme ceux de Moretti, Zeralda, Sidi Fredj et les Andalouses, restaient insuffisantes et très mal réparties à travers les régions du territoire national.

En 1977, il y avait seulement 131 établissements hôteliers dont 25% localisés dans la wilaya d'Alger. En parallèle, des régions importantes ne disposaient toujours pas d'aucune infrastructure touristique, comme la wilaya de Médéa. Le flux moyen des touristes non résidents durant la période allant de 1970 à 1977 était de 240000 personnes par an.

D- Le 1er plan quinquennal 1980-1984 :

Les objectifs de ce plan portaient essentiellement sur le développement de l'hôtellerie urbaine et saharienne, ainsi que la réhabilitation des stations thermales et leur aménagement, pour pouvoir accueillir plus de touristes. Un programme d'aménagement de zones d'expansions touristiques était prévu et devait servir de modèle et entraîner l'investissement des opérateurs privés dans cette perspective. Pour se faire, une enveloppe de 3.400 millions de dinars est dégagée afin de mener à bien tous les projets et actions proposés, ainsi que pour achever et finaliser ceux accusant du retard et entamés précédemment. L'année 1980 coïncidait avec une crise économique à laquelle le pays devait faire face, et celle-ci n'a pas permis l'engagement des projets prévus pour le secteur touristique. A la fin de cette période, aucun nouveau projet n'avait été réalisé¹².

E- Le 2ème plan quinquennal 1985-1989 :

Ce plan avait lui aussi prévu des projets et des objectifs à atteindre, ainsi que la relance de la politique d'aménagement touristique. Il prévoyait notamment, le développement des structures d'accueil pour favoriser le tourisme thermal et climatique dans le but d'amorcer une augmentation du tourisme interne qui restait une priorité. Il était aussi question de décentraliser les investissements et favoriser l'engagement de différents opérateurs dans le secteur touristique. Le secteur privé devait jouer un rôle important en contribuant à la réalisation de plusieurs projets. Des organismes publics, parallèlement, devaient améliorer leur gestion et rattraper le retard accusé par le passé, en coordonnant leur travail pour obtenir un meilleur taux de réalisation. Le financement pour la réalisation de ce programme avait été évalué à 3.500 millions de dinars mais à la fin de cette période, les dépenses n'avaient atteint que 1.800 millions de dinars du montant total prévu. La période allant de 1980 à

1990, est marquée par la mise en place des premières réformes et des restructurations dans le secteur touristique. Il y a eu la création de plusieurs organismes régionaux comme :

- La SN-ALTOUR à qui on confie la gestion des unités balnéaires et sahariennes dont le siège est à Tipaza ;
- La SNHU, Société Nationale de l'Hôtellerie Urbaine, implantée à Médéa ;
- L'ONNC, l'Office National des Congrès et des Conférences, implanté au club des pins,
- L'ENET, l'Entreprise Nationale des Etudes Touristiques, implantée à sidi Fredj.
- Quant à l'ONAT, sa mission a été redéfinie de sorte qu'il ne soit chargé que de l'aspect commercial (vente de prestations touristiques).

Ces réformes du secteur n'ont pas eu le résultat escompté en matière de développement de la fréquentation touristique, ni sur la bonne marche des différents organismes étatiques. L'avancée des projets était très retardée par un manque de rigueur dans la gestion. Durant l'année 1984, on enregistrait un déséquilibre signifiant entre une masse salariale très importante et un faible rendement des entreprises touristiques étatiques. Tous ces facteurs ont nettement contribué à leur déficit. Il est aussi à noter, qu'en plus du sureffectif dans les entreprises publiques, venait s'ajouter la non-qualification qui touchait 50% des employés. Et même lorsqu'il y avait une formation, cette dernière restait inadaptée. Les emplois étaient pour la plupart occupés par la gente masculine et la présence féminine était très restreinte en raison d'une condition encore très précaire dans le domaine du travail. Un schéma directeur d'aménagement touristique avait été élaboré durant cette période, il délimitait 174 zones d'expansion touristique, ainsi que l'identification de 202 gîtes thermaux. L'aménagement des ZET était réglementé et une classification

des zones avait été établie afin de déterminer laquelle pouvait recevoir un investissement touristique. Les trois catégories de zones définies étaient:

1. Les zones qu'il faut maintenir en leur état naturel, afin de préserver leur faune et leur flore réputées fragiles et présentant des difficultés d'aménagement.
2. Les zones qui présentent des facilités pour l'investissement et des situations géographiques favorables et destinées au développement du tourisme interne.
3. Les zones destinées à la création de grands ensembles touristiques de haut standing pour attirer principalement les touristes étrangers.

Le schéma directeur d'aménagement touristique a sélectionné des pôles pouvant présenter un attrait touristique, vu les atouts et la situation favorable qu'ils manifestent, donc pouvant être classés comme ZET potentielles. A la fin de l'année 1989, la capacité d'accueil avait atteint 48302 lits dont 21000 de camping, répartis de la façon suivante :

- Urbain: 22428 soit 46%,
- Saharien : 1130 soit 2%,
- Climatique : 6331 soit 13%,
- Thermal : 5116 soit 11%.

La place du secteur privé représente avec 22460 lits, 48% environ des capacités d'accueil globales, principalement concentré dans le secteur urbain, loin des zones d'expansion touristique. Quant à la fréquentation touristique durant cette période, elle est en moyenne de 324000 touristes. Durant « la décennie noire » de 1990 à 2000, l'Algérie a été marquée par de graves troubles politiques signant la pire crise qu'elle aura connue depuis l'indépendance. En effet, des groupes terroristes avaient déclarés une véritable guerre à l'encontre des autorités et des citoyens algériens.

L'insécurité régnait sur tout le territoire national, d'où une dégradation des conditions de vie touchant à tous les secteurs et dans toutes les grandes villes du pays. Dans ce climat de guerre civile qui ne disait pas son nom, le secteur touristique à l'instar des autres activités économiques, avait particulièrement souffert.

Toutes les mesures enclenchées au début des années 1990, visant l'amélioration du cadre juridique pour le développement de l'investissement privé dans le secteur touristique, s'annulaient de facto en raison de la situation politique à laquelle faisait face le pays. C'est d'ailleurs toute l'économie algérienne qui était au rouge. La conséquence a été une baisse continue du flux touristique. Si en 1990, on enregistrait le chiffre de 685.815 entrées de voyageurs étrangers, en 1996, quatre ans plus tard, il n'était plus que de 93491 entrées. A titre de comparaison, au Maroc et à la même période, la ville de Marrakech à elle seule enregistrait près de 700.000 touristes. Aussi le début de cette période coïncidait avec le déclenchement de la guerre du Golf en 1991, qui avait également entraîné des conséquences préjudiciables sur l'activité touristique mondiale et particulièrement celle des pays arabes.

L'Algérie et durant cette même année a enregistré une baisse du flux touristique de 70%, et cela est lié non seulement à cette à situation internationale, mais aussi à celle interne que connaissait le pays. Vers la fin de cette décennie austère, les choses ont commencé à s'améliorer en ce qui concerne la situation sécuritaire du pays. En effet, au premier semestre de l'année 2000, le chiffre d'affaires du secteur touristique reprenait un peu de volume et s'élevait à 3622,1 millions de dinars, une augmentation de 26% par rapport à l'année 1999. Une reprise constatée surtout dans le tourisme d'affaire. Ces quelques données peuvent faire transparaître le retard accumulé par l'Algérie dans le secteur du tourisme, et montre à quel point l'absence de sécurité des biens et des personnes peut influencer négativement sur la venue des touristes, sans compter toutes les difficultés et les problèmes de gestion, ainsi que

l'absence d'une véritable volonté afin de permettre d'insuffler une stratégie touristique plus efficace. Le ministère du tourisme avait communiqué le nombre des infrastructures d'hébergement à la fin de l'année 1999, et la capacité d'accueil était de 67087 lits, secteurs public et privé confondus, avec un parc majoritairement dominé par des établissements ne répondant pas aux normes internationales, d'ailleurs plus de 70% des hôtels n'étaient pas classés.

Le secteur du tourisme a été marqué par une discontinuité structurelle qui l'avait fragilisé, en raison des changements incessants dans sa tutelle, dépendant tour à tour de la jeunesse et des sports, de l'intérieur, des collectivités locales, des transports, avec des changements dans ses statuts administratifs : ministère, vice ministère, secrétariat d'Etat. Aujourd'hui le tourisme dépend d'un ministère du tourisme et de l'artisanat qui fait office d'administration centrale chargée du secteur touristique et celui de l'artisanat. D'autres structures évoluant dans le secteur du tourisme existent et elles ont aussi subi la même instabilité structurelle, elles sont sous la forme d'organes dépendants du ministère du tourisme et de l'artisanat. Ce n'est donc qu'en 2008, que le Ministère du tourisme, à l'époque intitulé « ministère de l'aménagement du tourisme, de l'environnement et du tourisme », avait établi un schéma directeur d'aménagement touristique faisant partie du schéma national de l'aménagement du territoire, qui définissait des orientations stratégiques destinées à permettre l'essor du secteur touristique dans une optique de développement durable. Ce schéma et dans un premier temps, a soulevé les problèmes du secteur et a proposé un certain nombre de mesures qu'il fallait entreprendre pour construire une destination à la hauteur de ses concurrents directs, en créant par exemple de nouvelles structures d'hébergements et de loisirs qui se déclinaient sous la forme de « pôles et villages touristiques d'excellence ».

D'autre part, il était prévu la construction de 20 villages de vacances de type bungalows, dont six au Sahara et quatorze au Nord du pays. Ce schéma prévoit des mesures et des plans d'action à long terme visant l'horizon 2025, ainsi qu'à court et moyen terme, il préconise un partenariat entre le public et le privé, ainsi sur cette base là, pas moins de 474 projets sont prévus et devraient augmenter la capacité en lits et la création d'emplois d'ici l'horizon 2017. En 2009, la capacité d'hébergement touristique de l'Algérie était de 84869 lits, tous secteurs confondus, et selon les chiffres communiqués par le ministère du tourisme, la participation du secteur privé était de 60683 lits contre 24186 lits pour le secteur public. La capacité privée est donc de 71,5% de la capacité totale.

Evolution des entrées touristiques de 2006 à 2010

| | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|
| Algériens résidents à l'étranger | 1159224 | 1231886 | 1215052 | 1255696 | 1415509 |
| Touristes étrangers | 478358 | 511188 | 556697 | 655810 | 654987 |
| Total des touristes | 1637582 | 1743084 | 1771749 | 1911506 | 2070496 |

Même si les autorités algériennes font preuve de bonne volonté afin de dynamiser le secteur en encourageant le partenariat et les initiatives, le volet censé traiter du « développement durable » est vraisemblablement mise à l'écart pour ne pas dire totalement occultée.

En effet, la contradiction est alarmante, puisque d'un côté on évoque l'importance d'inscrire le tourisme dans le cadre d'une politique de développement durable, et en même temps le plus grand intérêt est de permettre l'agrandissement du parc hôtelier pour tous les types de tourisme afin d'intéresser un maximum de personnes, pour finalement arriver à l'objectif qui est l'augmentation du nombre de

touristes, et se diriger fatalement vers un tourisme de masse. L'intention d'industrialiser le secteur touristique en Algérie est clairement déclarée par les principaux responsables et décideurs du secteur, ce qui est loin d'une démarche d'un tourisme respectueux et durable. Il n'est nullement cité, par exemple, les nouvelles techniques de construction dites durables qui peuvent être utilisées pour ces projets en question et qui réduiraient leur empreinte écologique, ou bien le type d'énergie propre qui sera utilisée pour leurs fonctionnements, ou bien même des études sur l'impact de ces structures sur les terrains choisis et sur l'environnement naturel et social qui les entourera.

Aucune solution concrète n'est proposée en réalité, malgré la présence du schéma national d'aménagement du territoire qui a évoqué l'importance de la protection des richesses naturelles et la nécessité de gérer rationnellement le territoire afin de ne pas provoquer leur dégradation ; ce malgré le fait qu'au jour d'aujourd'hui, les méfaits du tourisme de masse sont avérés, par le fait de constater que par l'augmentation de la concentration des exploitations dans une zone, on provoque l'accélération de son dépérissement, qui est dû aux différentes pressions générées par une affluence trop importante de touristes en nombre. Les autorités responsables du secteur touristique algérien se bornent à ne rechercher que la qualité en termes de confort, de commodités et d'équipements hôteliers, pour permettre la satisfaction d'une clientèle qui n'aspire finalement qu'à son seul bien être. Pourtant en ce début du 21ème siècle marqué essentiellement par un retour à l'éthique, ce genre de tourisme doit être évité, et l'Algérie avec son « retard en terme de tourisme », ne doit pas « le rattraper » en se limitant à la réalisation de projets de construction d'hôtels et autres infrastructures d'hébergements, comme si ce retard était seulement lié à la capacité d'accueil. Vouloir augmenter obstinément le nombre de lits, n'assure pas automatiquement la venue des touristes dans un pays.

Il faut procéder autrement car envier un tourisme de masse n'est pas une solution durable pour le secteur touristique algérien, comme il ne l'a pas été pour d'autres pays engagés par le passé dans ce même type de tourisme. L'Algérie peut apprendre des erreurs commises par d'autres pays ayant expérimenté le tourisme de masse, et peut par là réorienter réellement sa stratégie en développant un tourisme axé sur la préservation du patrimoine naturel et culturel et leur promotion, et ne pas négliger cette forme de tourisme éthique et respectueux, de plus en plus valorisé sur le marché mondial.

Conclusion

Notre réflexion a insisté sur l'échec du tourisme de masse à réussir d'apporter un réel développement au sein des régions visitées en termes d'autonomie, d'intégration de la communauté d'accueil et son épanouissement et de préservation du milieu culturel et naturel. Ce modèle ne peut pas créer de justice sociale dans les pays en voie de développement et ne fait qu'accroître les disparités entre visiteurs et visités.

Aussi, étant donné son origine, à savoir les grands groupes et multinationales du tourisme, il a été conçu sur une base principalement économique qui ne prend pas en compte les attentes réelles et les besoins spécifiques de l'espace visité. Les enjeux écologiques sont des éléments centraux dont les touristes et professionnels doivent se soucier et les mettre au centre de leur préoccupation pour participer dynamiquement au développement des régions et ne pas se limiter à un raisonnement axé sur les mesures économiques de création de richesses.

En effet, le tourisme durable privilégie les objectifs de conservation et de protection avant ceux de développement économique, et cette hiérarchisation des préoccupations définit le choix et la stratégie visés. Une politique de tourisme durable

entend un changement déterminant des pratiques classiques de développement, et les projets touristiques ne peuvent pas être décidés unilatéralement par l'Etat ou les opérateurs privés qui doivent impliquer de manière sérieuse la communauté locale dans le processus de décision, sans omettre l'établissement des impératifs environnementaux dont il faut tenir compte pour l'aboutissement de tout investissement.

Promouvoir un tourisme durable inclut des objectifs multidimensionnels et favorise la participation de la population d'accueil ainsi que tous les acteurs du secteur touristique pour parvenir à une gestion commune des projets et un partage équilibré des responsabilités envers le développement de la région en question. Cela entraîne une mobilisation autour d'une vision commune sur la nécessité de préserver le patrimoine naturel et culturel, et ne plus considérer l'aspect économique comme absolu, au risque de voir une réorientation vers le tourisme de masse et ses impasses. Il faudrait miser davantage sur la qualité en la préférant à la quantité. En même temps, aujourd'hui, la rentabilité financière des projets touristiques doit être conjuguée avec les autres aspects de la vie économique du pays, qui doivent aspirer à conserver la personnalité de la région et à jouer un rôle dans sa transmission aux générations futures.

La mise en place d'indicateurs qui prennent en compte les spécificités et les réalités de la région sont indispensables pour percevoir et piloter les projets touristiques durables et représentent un réel outil pour atteindre les impératifs de ce tourisme. Ce sont des moyens de détermination et d'évaluation nécessaires pour situer l'évolution des activités touristiques et éviter ainsi les contradictions et l'éloignement de la ligne directrice de préservation. Le développement durable en Algérie n'est encore qu'au stade embryonnaire et ne trouve sa place que dans des discours qui restent à l'état théorique. Les mesures concrètement tournées vers ses

objectifs restent très minimes, et non délestées d'une obstination dirigée vers l'augmentation du nombre de touristes, en créant d'avantage de lits et de structures avec une focalisation exacerbée sur les retombées économiques potentielles, comme la création de postes d'emplois, sans considérations objectives des incidences préjudiciables et agressives sur le patrimoine naturel et culturel des régions vouées à recevoir ces programmes de développement touristique, est une grave erreur qu'il faudrait absolument corriger s'il on veut préserver nos richesses. Il est essentiel que les décideurs algériens considèrent objectivement les erreurs du tourisme de masse afin d'aligner une stratégie gagnante et d'instituer une politique en connaissance de cause. Une précipitation et une ambition basée uniquement ou essentiellement sur la recherche des profits financiers seraient dommageables et surtout périlleuses pour l'environnement et pour le secteur touristique lui-même.

L'Algérie dispose de grande richesses apportées par son sous-sol et pourrait aisément s'accorder le temps de la réflexion et d'engager des études sérieuses afin de déterminer les approches les moins nuisibles, tout en investissant dans les énergies renouvelables et les pratiques écologiques, assurant à la fois la durabilité et le renouvellement de la ressource naturelle et de l'identité de la région.

1 VELLAS. F., économie et politique du tourisme international, Paris, Economica, 2006.

2 Extrait de la définition générale du développement durable du rapport BRUNDTLAND, 1987.

3 Voir le site : www.tourismmanifesto.eu

4 DEPREST. F., Enquête sur le tourisme de masse, l'écologie face au territoire, Paris, Belin, 1997

5 KHERDJEMIL. B., PANHUYS H. et ZAOUAL H., Territoires et dynamiques économiques, Paris, l'Harmattan, 1998.

6 VERNON. R., International investment and international trade in the product cycle, Quarterly Journal of Economics, 1966.

7 VELLAS. F., Economie et politique du tourisme international, Paris, Economica, 2006.

8 CUVELIER P., TORRES E., GADREY J., Patrimoine modèle de tourisme et de développement local, Paris, l'Harmattan, 1994.

9 Voir l'article 1 de la charte du tourisme durable de l'OMT, 1995.

10 Loi du 26 juillet 1963 et l'ordonnance du 15 septembre 1966.

11 Source Ministère du tourisme algérien, Archives.

12 Archives du Ministère du tourisme algérien.

13 Source : les douanes algériennes.